

Enseignement supérieur & Recherche

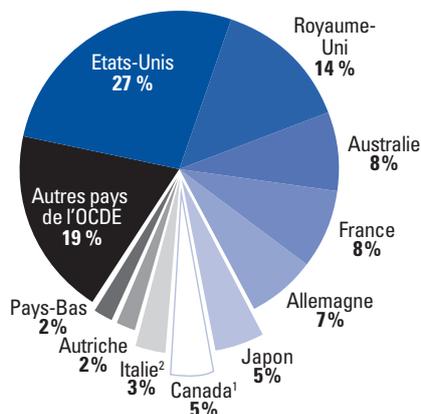
En 2012-2013, dans la zone OCDE, près de 3 millions d'étudiants sont scolarisés en dehors de leur pays d'origine. La mobilité internationale est estimée pour la première fois pour l'ensemble des pays de cette zone. La France est le quatrième pays d'accueil, avec 230 000 étudiants étrangers mobiles accueillis, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Les étudiants chinois représentent un quart des étudiants mobiles accueillis dans l'OCDE, et l'ensemble des étudiants asiatiques en représentent la moitié. La France se distingue par une forte proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique (41%). La part d'étudiants mobiles augmente avec le niveau d'études, passant de 5 % dans les formations courtes à un quart en doctorat. En France, cette part est de 40 % en doctorat. Réciproquement, près de 72 000 étudiants français sont scolarisés dans un autre pays de l'OCDE, dont 65 % dans un pays limitrophe. La France est le cinquième pays en termes de mobilité de ses étudiants, derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne et la Corée du Sud.

Près de 3 millions d'étudiants en mobilité internationale dans l'OCDE

En 2012-2013, dans le périmètre des pays de l'OCDE, près de 3 millions d'étudiants sont scolarisés en dehors de leur pays d'origine. Cela représente 5 % des étudiants scolarisés dans le supérieur dans ce même champ. Ces chiffres sont issus de la collecte UOE (UNESCO, OCDE, Eurostat) (voir encadré Sources) dont *Regards sur l'Education*, publication annuelle de l'OCDE, effectuée la synthèse.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et l'Allemagne, principaux pays d'accueil des étudiants mobiles

GRAPHIQUE 1 - Répartition en 2012 des étudiants mobiles dans l'enseignement supérieur (%)



(1) Données 2011

(2) Etudiants étrangers

Source : OCDE, *Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES*.

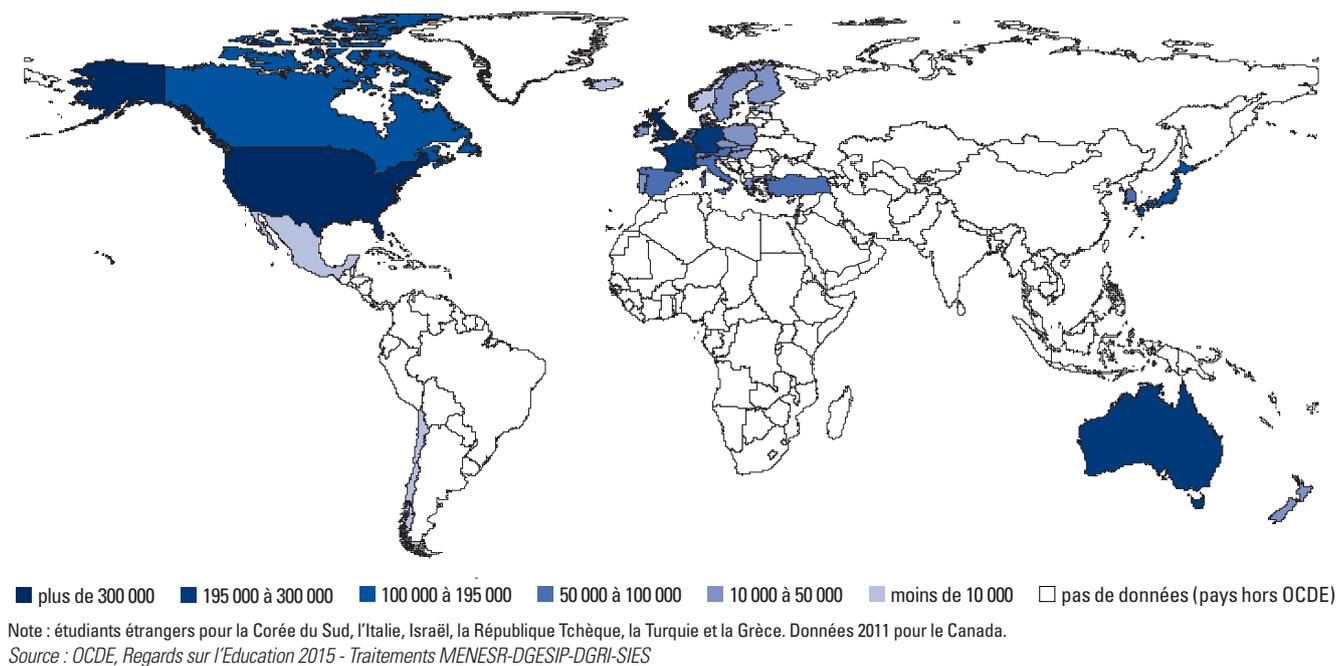
Cinq pays accueillent collectivement les deux tiers des étudiants mobiles : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et l'Allemagne (*graphique 1*). Le nombre d'étudiants en mobilité internationale est estimé en France à 229 000, ce qui conduit la France à la 4^e place des pays d'accueil. Ils sont plus de 780 000 aux Etats-Unis (*carte 1*).

L'origine des étudiants étrangers est très variable, elle est liée à des facteurs géographiques, historiques, économiques et linguistiques mais la présence des étudiants chinois est commune à l'ensemble des pays.

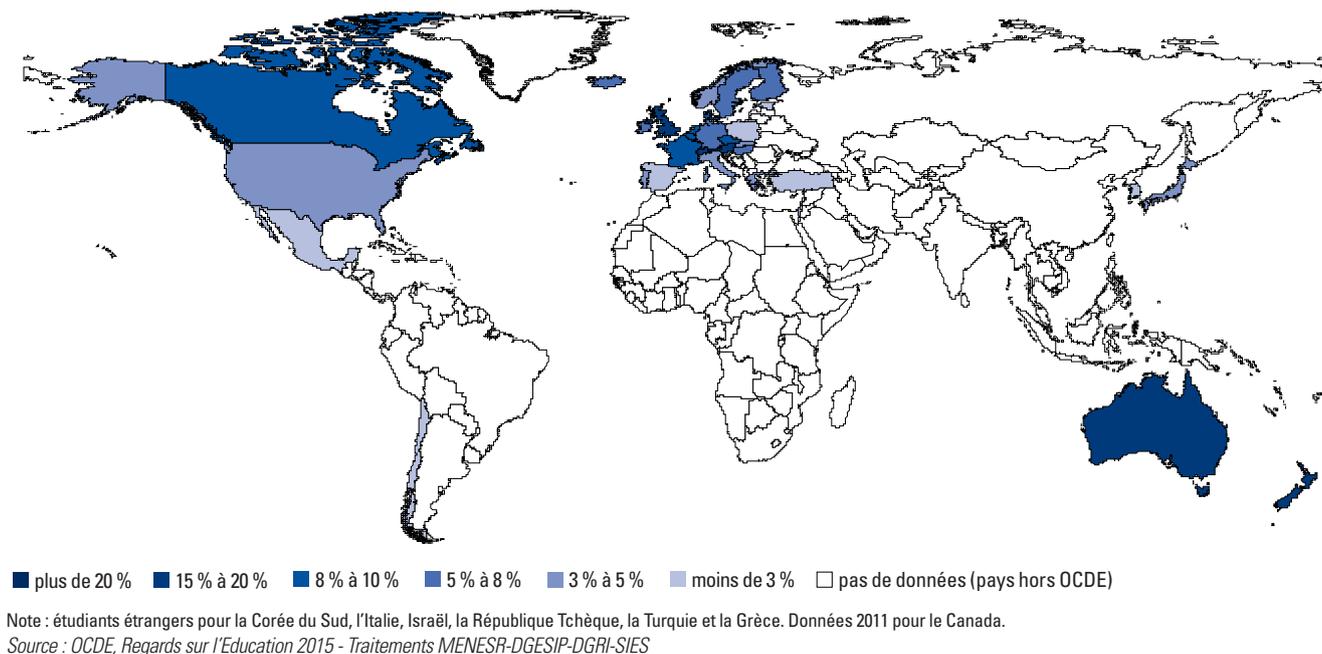
Au Luxembourg, 40 % des étudiants sont en mobilité internationale, 4 % aux Etats-Unis

Si le Luxembourg accueille moins de 3 000 étudiants mobiles, ils représentent néanmoins plus de 40 % de ses effectifs du supérieur. En Australie, au Royaume-Uni, en Suisse, en Autriche et en Nouvelle-Zélande, les étudiants mobiles représentent entre 16 % et 18 % des effectifs. En France, ils sont de l'ordre de 10 %, taux analogue à la Belgique, au Pays-Bas et au Danemark. Ce taux est similaire à la moyenne de l'OCDE (9 %). Si les Etats-Unis concentrent 19 % des étudiants mobiles, ils ne représentent que 4 % des inscrits dans l'enseignement supérieur (*carte 2*).

CARTE 1 - Effectifs des étudiants en mobilité internationale accueillis dans les pays de l'OCDE en 2012



CARTE 2 - Rapport entre les effectifs d'étudiants mobiles accueillis et les effectifs de l'enseignement supérieur du pays d'accueil en 2012



30 % des étudiants mobiles aux Etats-Unis sont des étudiants chinois¹, 12 % sont indiens. Les étudiants venus de Corée du Sud arrivent en troisième position (8,6 %) devant ceux d'Arabie Saoudite (5,4 %) qui, depuis 2011, devancent les canadiens (3,3 %). Au Royaume-Uni, la répartition est plus contrastée. 23 % des étudiants mobiles sont originaires de Chine¹, 5 % viennent d'Inde, 4 % du Nigéria, 3,5 % des Etats-Unis, 3,4 % d'Allemagne. Les étudiants de Malaisie,

d'Irlande et de France représentent de l'ordre de 3 % des effectifs. En Australie, les onze pays les plus représentés sont asiatiques et concentrent 75 % des effectifs, la Chine représentant à elle seule 40 %. Le premier pays d'origine hors d'Asie est le Canada avec 1,5 % des effectifs, soit 3 600 inscrits. La France, avec près de 1 200 étudiants, représente 0,5 % des étudiants mobiles et se situe au même niveau que la Norvège. Les étudiants anglais et allemands sont un peu plus nombreux (respectivement 0,7 % et 0,6 % des étudiants mobiles).

En France, ce sont les étudiants de nationalité chinoise qui arrivent en tête des nationalités les plus représentées, devant le Maroc. Les étudiants originaires d'Afrique restent majoritaires (41 %) (*graphique 2*). Les étudiants de nationalité marocaine, algérienne, tunisienne et sénégalaise représentent un quart des effectifs d'étudiants mobiles (*graphique 3*). La répartition des étudiants mobiles en Allemagne est très contrastée. Les étudiants chinois sont les plus nombreux, avec un taux analogue à celui de la France (10 %). Les Russes et les Autrichiens représentent

¹ Les régions administratives de Hong-Kong et Macao sont comptabilisées dans les effectifs

respectivement 5 % et 4 % des étudiants mobiles. Huit nationalités représentent chacune autour de 3 % des effectifs d'étudiants mobiles (étudiants bulgares, polonais, français, indiens, camerounais, ukrainiens, turcs et espagnols) (*graphique 4*). Il est à noter que l'origine est inconnue pour une part non négligeable des étudiants mobiles en Allemagne (16 %).

De nouvelles destinations

Le nombre d'étudiants étrangers en Israël a été multiplié par deux en 2012 par rapport à l'année précédente (10 300 contre 4 500). La distribution de ces étudiants est également plus contrastée. En 2011, 33 % des étudiants provenaient des Etats-Unis et aucune autre origine ne rassemblait plus de 5 % des effectifs (4,2 % pour la France, 3,5 % pour le Canada, 3,4 % pour le Royaume-Uni). En 2012, la part des étudiants venus des Etats-Unis a nettement diminué, au profit des Français, Canadiens et Britanniques, mais aussi des Russes et des Ukrainiens (*graphique 5*).

Les effectifs d'étudiants étrangers recensés au Mexique ont également été multipliés par plus de 4 entre 2011 et 2012 (8 000 en 2012).

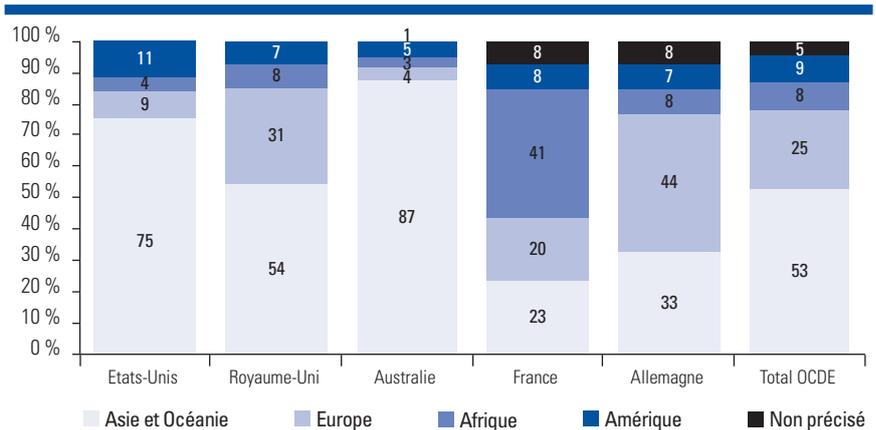
Les étudiants mobiles s'inscrivent le plus souvent dans le domaine « Sciences sociales, commerce, droit »

En moyenne, 36 % des étudiants mobiles dans un pays de l'OCDE suivent une formation dans le domaine rassemblant les sciences sociales, le commerce et le droit (*graphique 6*). Au Luxembourg, ils sont 62 %. Ils sont également plus de la moitié en Estonie et en Australie, 45 % au Royaume-Uni. En France, ils représentent 38 % des mobiles tout comme au Japon et en Autriche.

Trois pays se distinguent avec une majorité d'étudiants dans le domaine de la santé ou du secteur social. Il s'agit de la République Slovaque (53 %), de la Hongrie (40 %) et de la Belgique (34 %), pays qui n'appliquent pas de politique de *numerus clausus* limitant l'accès à certaines formations médicales.

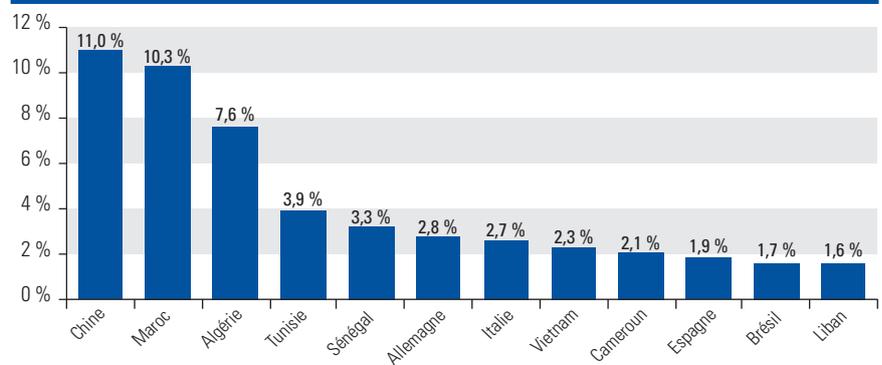
Une minorité d'étudiants mobiles choisissent d'étudier dans le domaine « Ingénierie, production et construction ». C'est un

GRAPHIQUE 2 - Répartition en 2012 des étudiants en mobilité selon le continent d'origine pour les principaux pays d'accueil (%)



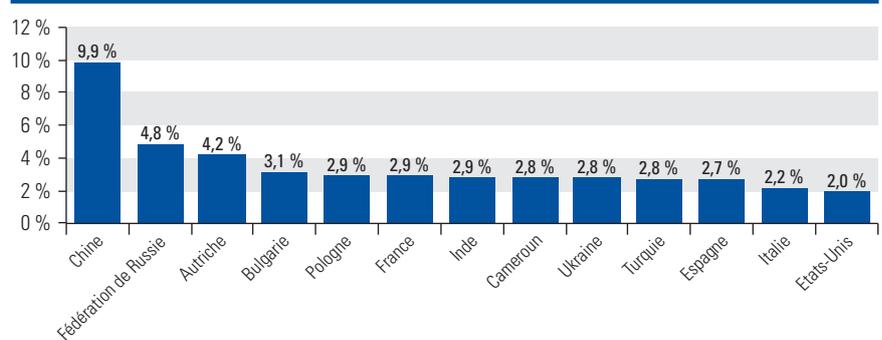
Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 3 - Nationalités les plus représentées parmi les étudiants en mobilité internationale en France en 2012



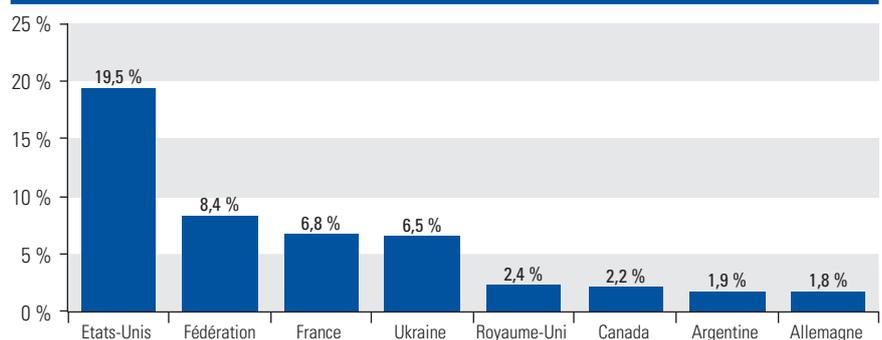
Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 4 - Nationalités les plus représentées parmi les étudiants en mobilité internationale en Allemagne en 2012



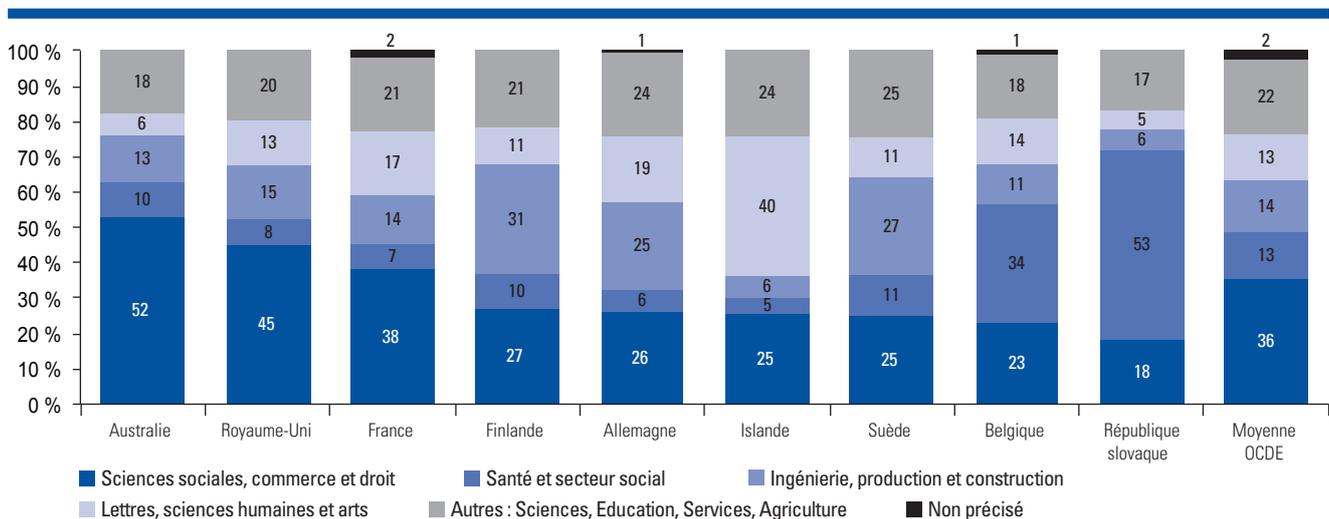
Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 5 - Nationalités les plus représentées parmi les étudiants en mobilité internationale en Israël en 2012



Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 6 - Répartition en 2012 des étudiants mobiles selon le domaine de formation dans quelques pays (%)



Remarque : en raison des arrondis, le total peut différer de la somme des éléments qui le composent.

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

TABLEAU 1 - Proportion des étudiants mobiles ou étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur (%)

	Ensemble de l'enseignement supérieur	Formations de cycle court (CITE 5)	Licence ou équivalent (CITE 6)	Master ou équivalent (CITE 7)	Doctorat ou équivalent (CITE 8)
Luxembourg	44	16	24	67	84
Australie	18	12	14	38	33
Royaume-Uni	17	5	13	36	41
Suisse	17	so	10	27	52
Autriche	17	1	20	19	28
Nouvelle Zélande	16	21	13	20	43
Pays-Bas	10	1	8	17	38
Danemark	10	13	6	18	30
Belgique	10	6	8	16	38
France	10	4 (1)	8	13	40
République Tchèque (2)	9	4	8	11	13
Canada (3)	9	9	7	13	26
Finlande	7	0	5	11	17
Allemagne	7	0	4	12	7
Islande	7	21	6	6	20
Irlande	6	2	6	10	25
Suède	6	0	2	9	32
Hongrie	6	0	4	14	7
République Slovaque	5	0	4	6	9
Italie (2)	4	5	4	4	12
Portugal	4	so	3	5	15
Etats-Unis	4	2	3	8	32
Norvège	4	5	2	7	21
Japon	4	4	3	8	19
Estonie	3	so	2	4	7
Espagne	3	6	1	5	16
Slovénie	3	1	2	4	8
Corée du Sud (2)	2	0	1	6	8
Pologne	1	0	1	2	2
Turquie (2)	1	0	1	4	4
Chili	0	0	0	2	3
Mexique	0	0	0	1	3
Israël (2)		m	3	4	5
Grèce (2)		m	m	m	m
Moyenne de l'OCDE	9	5	6	14	24

(1) BTS, DUT, formations professionnelles diverses

(2) Etudiants étrangers

(3) Données 2011

m : manquant

so : sans objet

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2015

peu plus fréquent pour les étudiants qui suivent une formation en Allemagne, en Finlande ou en Suède.

De même, peu d'étudiants mobiles suivent des formations en « Lettres, sciences humaines et arts ». Les étudiants mobiles en Islande font exception puisque 40 % d'entre eux choisissent ce domaine d'études. Ils sont toutefois peu nombreux (1 200 étudiants mobiles recensés).

La proportion d'étudiants mobiles augmente avec le niveau d'études. Dans les pays de l'OCDE et sur l'ensemble des cycles d'enseignement supérieur, en moyenne 9 % des étudiants sont en mobilité internationale. Ils ne sont que 5 % dans les formations courtes et à caractère professionnel. *A contrario*, près d'un quart des étudiants en doctorat sont mobiles (tableau 1).

Globalement, la France accueille 10 % d'étudiants étrangers en mobilité internationale. Elle se situe ainsi dans la moyenne de l'OCDE. Elle est dans la moyenne pour les formations courtes, de niveau licence et de niveau master. En doctorat, la France est très au-dessus de la moyenne OCDE, 40 % des étudiants étant en mobilité internationale. Une proportion similaire est observée au Royaume-Uni (41 %). Aux Etats-Unis et en Australie, ils sont de l'ordre de 30 %. En Allemagne, seuls 7 % sont recensés. Dans de petits pays comme le Luxembourg ou la Suisse, ce taux atteint respectivement 84 % et 52 %. Le Luxembourg, le Royaume-Uni, et l'Australie se caractérisent par une forte proportion d'étudiants mobiles de niveau master ou équivalent (36 %). En Autriche, les étudiants mobiles sont fortement présents dès le niveau licence (20 %).

La Nouvelle Zélande, le Danemark et l'Islande, et dans une moindre mesure l'Espagne et la Norvège, se distinguent par une plus forte présence des étudiants mobiles dans les formations courtes que dans l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Les étudiants chinois : le plus fort contingent d'étudiants mobiles dans les pays de l'OCDE

Plus de la moitié des étudiants mobiles recensés dans l'OCDE sont originaires

d'Asie, un quart est originaire d'Europe. Les étudiants chinois représentent 23 % des étudiants mobiles, soit près de 677 000 étudiants (tableau 2). A titre comparatif, le deuxième pays d'origine, l'Inde, ne représente que 5,6% des effectifs. La France se classe en cinquième position (2,4% des effectifs), derrière l'Allemagne et la Corée du Sud et devant l'Arabie Saoudite. Les étudiants originaires d'Asie représentent près de 90 % des étudiants mobiles en Australie et les trois quarts aux Etats-Unis. *A contrario*, ils représentent moins d'un quart des étudiants mobiles en France.

Parmi les pays de l'OCDE, les étudiants chinois vont principalement étudier aux Etats-Unis (34,5%), en Australie (14,5%), au Royaume-Uni (14,1%) et au Japon (13,3%). La France arrive en septième position (3,7%), derrière la Corée du Sud et le Canada et devant l'Allemagne (2,9%).

Les étudiants d'Arabie Saoudite sont de plus en plus nombreux à étudier en dehors de leur frontière, 2,7 fois plus que quatre ans auparavant. Sur les 65 000 étudiants saoudiens mobiles recensés dans un pays de l'OCDE en 2012, 65% vont étudier aux Etats-Unis (3,4 fois plus que 4 ans auparavant, presque deux fois plus que deux ans auparavant et 29% de plus que l'année précédente). 14% étudient au Royaume-Uni, 7,6% en Australie et 7% au Canada. Les autres destinations sont marginales.

TABEAU 2 - Pays d'origine les plus fréquents des étudiants se rendant dans un pays de l'OCDE

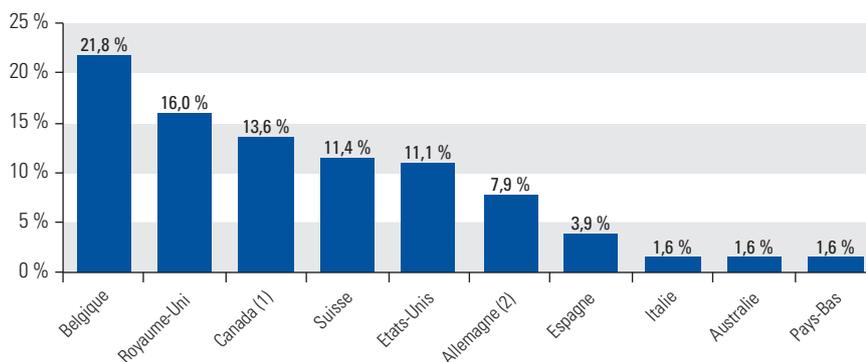
	Effectif	Répartition	Etudiants mobiles / étudiants du pays d'origine
Chine	676 500	23,0%	2,0%
Inde	163 200	5,6%	n.d
Allemagne	115 300	3,9%	4,1%
Corée du Sud	105 800	3,6%	3,2%
France	71 700	2,4%	3,1%
Arabie Saoudite	65 400	2,2%	4,8%
Vietnam	50 900	1,7%	n.d
Etats-Unis	48 800	1,7%	0,2%
Italie	46 400	1,6%	2,5%
Malaisie	44 100	1,5%	n.d
Canada *	42 800	1,5%	2,9%

* Données 2011

n.d: donnée non disponible

Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015

GRAPHIQUE 7 - Répartition en 2012 des étudiants français suivant une formation à l'étranger selon les principaux pays d'accueil

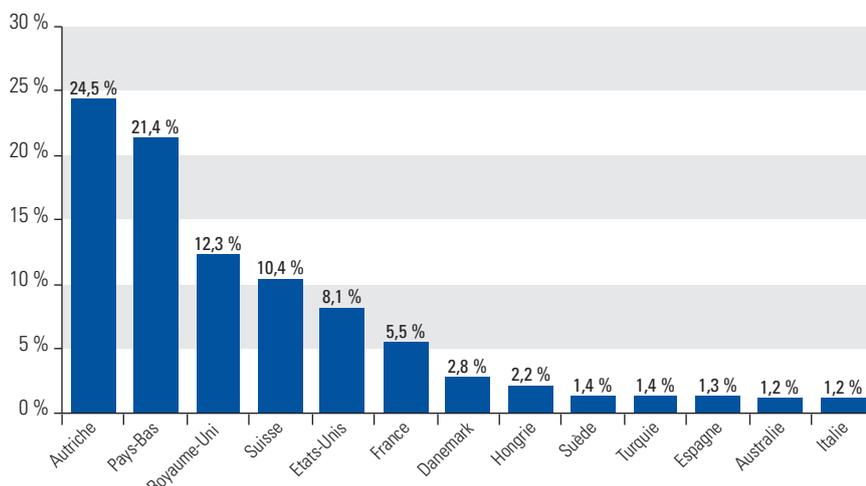


(1) Données 2011

(2) Hors Doctorat et programme équivalent

Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 8 - Répartition en 2012 des étudiants allemands suivant une formation à l'étranger selon les principaux pays d'accueil



Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Les étudiants français scolarisés à l'étranger vont principalement dans un pays limitrophe.

Près de 72 000 étudiants français scolarisés à l'étranger poursuivent des études dans un pays de l'OCDE. 7 sur 10 restent en Europe, et 65% dans un pays limitrophe. La Belgique et le Royaume-Uni restent les deux principales destinations et regroupent 38% des étudiants (graphique 7). Si un quart partent en Amérique du Nord, la part du Canada ne cesse de progresser au fil des années au détriment des Etats-Unis. 14% des étudiants mobiles partent étudier au Canada, faisant de ce pays la troisième destination favorite des français. La Suisse devance cette année les Etats-Unis. A titre de comparaison, sur les 115 000 étudiants allemands scolarisés à l'étranger, 87% étudient en Europe. Comme leurs

homologues français, les étudiants allemands se rendent souvent (67,5 %) dans des pays limitrophes : près d'un quart vont en Autriche, 21 % aux Pays-Bas. Le Royaume-Uni et la Suisse arrivent en 3^e et 4^e positions, regroupant à eux deux 23 % des étudiants. Les Etats-Unis, première destination hors de l'Europe, accueillent 8 % d'entre eux, devant la France (5,5 %) (*graphique 8*).

Les étudiants allemands en France sont légèrement plus nombreux que les étudiants français en Allemagne (6 400 contre 5 700).

Mise en œuvre du concept de mobilité internationale : comparaisons avec les données relatives à la nationalité

Pour la première fois, l'édition 2015 de *Regards sur l'Education* est centrée sur la mobilité internationale des étudiants, en repérant les étudiants qui choisissent de poursuivre tout ou partie de leurs études supérieures dans un pays autre que celui où ils étaient scolarisés pour leurs études de second degré. Un étudiant étranger n'est pas forcément un étudiant mobile. Dans un pays donné, tous les étudiants de nationalité étrangère ne sont pas en mobilité internationale car certains sont installés dans le pays d'études de longue date, souvent avec leur famille, même s'ils ont conservé une nationalité étrangère.

La plupart des pays, dont la France, ont fourni des données sur la mobilité internationale pour l'année 2012. Certains pays continuent néanmoins de fournir des données sur les étudiants étrangers (Israël, Italie, République Tchèque, Turquie pour les pays de l'OCDE, la plupart des pays tiers) et non sur la mobilité, par difficulté à se conformer à ce concept.

Il n'est plus possible de comparer les données publiées pour la première fois cette année, relatives à la mobilité, avec celles publiées les années antérieures, qui portaient sur la notion différente relative aux étudiants étrangers. Il n'est pas non plus possible de mesurer, une même année, la différence entre ces deux notions. En effet, les données sur les étudiants étrangers ne sont désormais plus recueillies. Auparavant, les données relatives aux deux notions étaient demandées, mais les informations publiées étaient pour la plupart uniquement relatives aux étudiants de nationalité étrangère, car seule une partie

des pays était en capacité de fournir également des données sur la mobilité.

Si la mesure des étudiants en mobilité internationale est plus pertinente que celle des étudiants de nationalité étrangère, et ce dans une optique où les pays cherchent à attirer des étudiants venus de l'étranger, l'approche est cependant plus difficile. Le recensement de la mobilité reste d'ailleurs un exercice délicat, basé sur des critères spécifiques et qui ne sont pas encore stabilisés. Par ailleurs, l'impact de la mise en œuvre de ce concept sur l'affinement de la mesure de mobilité qu'elle rend possible se traduit de manière variée selon les caractéristiques des pays.

Etudiants en mobilité internationale : une notion encore en construction

Les informations sur les étudiants mobiles sont collectées depuis de nombreuses années. Cependant tous les pays participant à l'enquête n'étaient pas en mesure de fournir cette donnée, c'était le cas notamment de la France. L'Allemagne remontait uniquement des informations sur la mobilité pour les formations longues et générales. En outre, jusqu'en 2011, la mobilité pouvait être calculée à partir de deux notions : avoir été scolarisé ou avoir résidé précédemment à l'étranger.

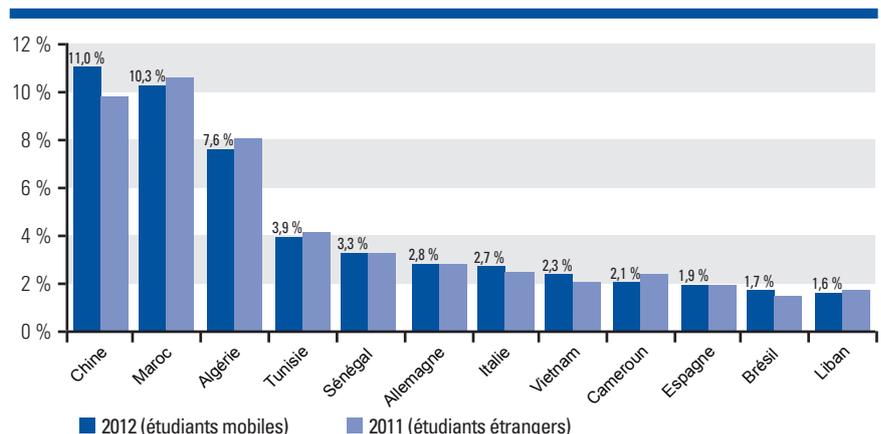
En 2012, un nouveau concept de mobilité a été adopté, qui s'appuie sur le pays d'obtention du dernier diplôme du second degré à l'étranger. Par exemple dans le cas de la France, un étudiant étranger sera considéré comme mobile s'il n'a pas obtenu son baccalauréat en France. En l'absence d'information plus précise, lorsque l'on établit des

statistiques par origine, le pays d'origine de l'étudiant est considéré comme celui indiqué par sa nationalité, ce qui constitue en général une bonne approximation.

Ce nouveau concept permet à la France de fournir des éléments d'informations précis pour 90 % du champ, la notion d'étudiant étranger restant utilisée pour le reste de la population étudiante. L'information sur l'obtention d'un baccalauréat ou d'une équivalence à l'étranger est en effet disponible pour près de 90 % des étudiants étrangers scolarisés en France. Il s'agit des étudiants scolarisés dans les universités et les établissements assimilés, les écoles d'ingénieurs, la plupart des écoles de commerce. Parmi ces étudiants étrangers, on établit ainsi que de l'ordre de 80 % d'entre eux sont mobiles. En revanche, pour environ 10 % des étudiants étrangers suivant une formation en France, aucune information n'est disponible qui permettrait de distinguer ceux qui ne sont pas mobiles. Ce sont ainsi 29 000 étudiants étrangers qui sont considérés comme mobiles par défaut. Cela conduit sans doute à surestimer quelque peu les effectifs d'étudiants mobiles, de l'ordre de quelques milliers.

En plus de ces difficultés de mesure, il faut souligner que la définition d'un étudiant mobile n'est pas encore pleinement stabilisée. Si la notion d'obtention d'un diplôme du second degré à l'étranger devrait devenir la norme, pour l'instant le choix du critère est encore laissé libre aux pays en fonction des données à leur disposition. La France parvient à se baser sur le critère d'obtention d'un diplôme du second degré à l'étranger, alors que l'Allemagne par exemple utilise le critère de scolarisation précédente (pays où l'étu-

GRAPHIQUE 9 - Part en 2012 des nationalités les plus représentées parmi les étudiants mobiles suivant une formation en France et part observée l'année précédente parmi les étudiants étrangers



Source : OCDE, *Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES*

diant a obtenu le titre requis pour s'inscrire dans son niveau d'enseignement actuel).

Etudiants étrangers, étudiants mobiles : des différences très variables selon les pays

La comparaison des effectifs d'étudiants étrangers fournis pour 2011 avec les effec-

tifs d'étudiants mobiles de 2012 montre des écarts plus ou moins importants selon les pays. En France, l'écart observé est de -16% alors qu'en Allemagne il est de -32% et au Royaume-Uni de -27%. La hiérarchie qui peut être établie entre les pays selon le nombre d'étudiants mobiles accueillis est modifiée par rapport à celle réalisée à partir du périmètre plus large des étudiants étran-

gers (c'est l'Allemagne qui apparaissait en 4^e position avec cette précédente notion).

Cette nouvelle approche plus exacte de la mobilité modifie également la hiérarchie des pays d'origine. En changeant de critère (mobilité au lieu d'étudiant étranger), en France, ce sont les étudiants de nationalité chinoise qui arrivent en tête des nationalités les plus représentées, devant le Maroc. La répartition des autres nationalités est peu affectée par cette modification. Les étudiants originaires d'Afrique restent majoritaires (41%). Les étudiants de nationalité marocaine, algérienne, tunisienne et sénégalaise représentent un quart des effectifs d'étudiants mobiles comme des étudiants étrangers (*graphique 9*).

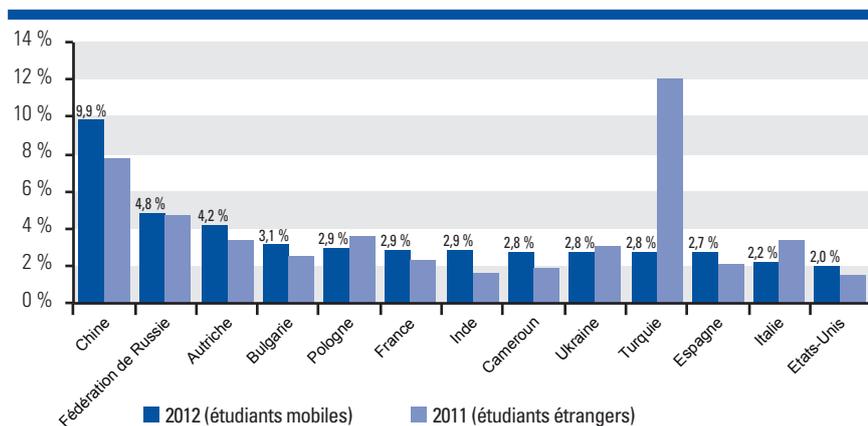
En Allemagne, comme en France, avec ce changement de critère, les étudiants chinois arrivent en première position des étudiants mobiles. Avec le critère de nationalité, les étudiants turcs étaient les plus nombreux en 2011. L'impact du changement de critère est plus important que pour la France car c'est toute la répartition qui diffère. Cela témoigne d'une immigration ancienne de familles turques, italiennes ou polonaises dont les enfants devenus étudiants n'ont pas acquis la nationalité allemande (*graphique 10*).

Au Royaume-Uni, si les étudiants chinois étaient déjà les plus représentés parmi les étudiants étrangers, leur part s'accroît parmi les étudiants mobiles : ils représentent près du quart de ces étudiants. A l'inverse, si les étudiants indiens maintiennent leur deuxième rang, leur part est plus faible. Les étudiants chinois, américains, malaisiens et chypriotes sont plus fréquemment mobiles que les étudiants indiens, nigériens, allemands ou irlandais (*graphique 11*).

Valérie Liogier,

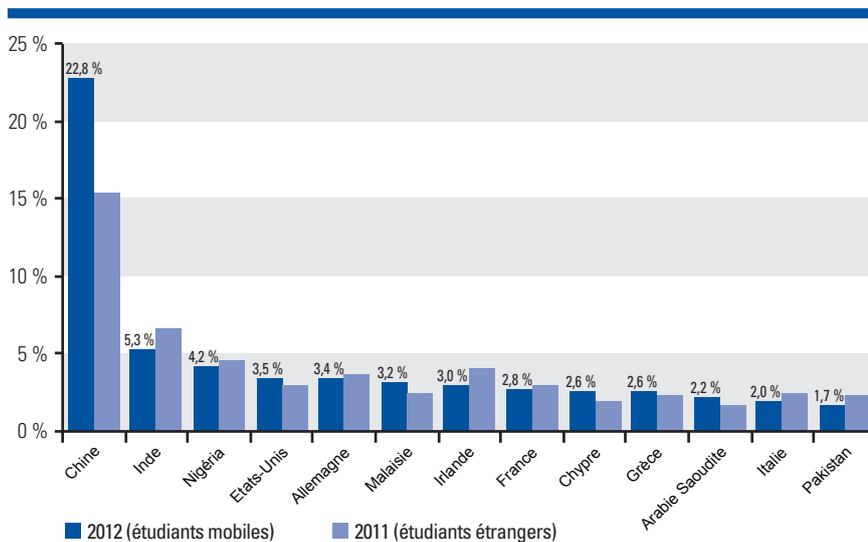
MENESR DGESIP/DGRI-SCSESR-SIES

GRAPHIQUE 10 - Part en 2012 des nationalités les plus représentées parmi les étudiants mobiles suivant une formation en Allemagne et part observée l'année précédente parmi les étudiants étrangers



Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 11 - Part en 2012 des nationalités les plus représentées parmi les étudiants mobiles suivant une formation au Royaume-Uni et part observée l'année précédente parmi les étudiants étrangers



Source : OCDE, Regards sur l'Education 2015 - Traitements MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Sources et définitions

Les données de cette Note d'information sont issues de la collecte dite « UOE », réalisée conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat. L'Organisation pour les Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est une agence spécialisée des Nations Unies ayant pour thèmes principaux l'éducation et l'enfance. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) joue un rôle de surveillance et d'orientation des politiques économiques menées par les principaux pays ouverts à l'économie de marché. Cette position conduit l'organisation à être une source importante de données statistiques, principalement dans le domaine macro-économique mais également en ce qui concerne l'éducation. Eurostat est l'organisme statistique européen travaillant en collaboration avec les services statistiques des pays membres.

Cette collecte, effectuée annuellement auprès des pays membres de l'OCDE et de ses pays partenaires, recense des données relatives au système éducatif et alimente *Regards sur l'Education*. L'enquête porte essentiellement sur les 34 pays de la zone OCDE et fournit quelques compléments sur neuf pays tiers. Elle n'a pas la prétention de couvrir la totalité des flux internationaux d'étudiants mais en décrit l'essentiel.

Parmi les données concernant le système éducatif, la collecte UOE recense notamment les étudiants mobiles ou étrangers par pays d'origine dans les pays de l'OCDE (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne,

Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie) et ses pays partenaires (Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Brésil, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie et Lettonie). Pour ces derniers, il s'agit d'un recensement des étudiants étrangers. Les informations fournies sont plus ou moins précises selon les pays.

Les étudiants suivant un programme d'enseignement à distance ne relèvent pas du concept de mobilité. Ils peuvent cependant être comptabilisés dans les effectifs. Cette forme d'enseignement est assez courante en Australie, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004).

Il est désormais possible de distinguer quatre types de cursus selon le programme et le niveau d'études à partir de la nomenclature CITE 2011, au lieu de trois auparavant pour la CITE 97. Les formations de niveau 5 correspondent généralement à des formations courtes d'une durée de deux ans en vue d'une entrée sur le marché du travail. Les formations de niveau 6 sont de niveau licence ou équivalent, les formations de niveau 7 correspondent, quant à elles, au niveau master ou équivalent. Les formations de niveau 8, programmes de haut niveau, correspondent en France au doctorat de recherche.

Les domaines de formation correspondent à la Classification Internationale Type de l'Éducation conçue par l'UNESCO au même titre que la classification par niveau. La classification utilisée est celle de 97. Une révision a eu lieu en 2013, elle sera effective dans la publication de *Regards sur l'Education 2017*.